

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET
DES FINANCES

MINISTRY OF ECONOMY AND
FINANCE

DIRECTION DES IMPÔTS

TAX DEPARTMENT

CPI :

CDI/CSI :

DÉCLARATION DE TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

RÉGIME DU RÉEL ☐

RÉGIME SIMPLIFIÉ ☐

MOIS DE

N° d'immatriculation

Nom ou raison sociale

Siège

Localisation Lieu-dit

Quartier Rue Tél.

TIMBRE A DATE

LE DECLARANT

A le
(Cachet et signature)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° de quittance :

Délivrée le

Pénalités %

Le Receveur

MODE DE PAIEMENT

Montant : F CFA

Mode de paiement : Espèces ☐

Chèque N°

Banque :

Agence :

MODALITÉS DE CALCUL DE LA TVA

CHIFFRE D'AFFAIRES REALISE AU COURS DU MOIS :

Opérations taxables (*y compris droit d'accise*) :

+ exportations :

+ Autres opérations exonérées

= Chiffre d'affaires hors taxes : *lignes 1 + 2 + 3*

+ TVA collectée (*centimes additionnels compris*) : *ligne 1 x 18,7%*

= Chiffre d'affaires TTC : *lignes 4 + 5*

Ligne 01

Ligne 02

Ligne 03

Ligne 04

Ligne 05

Ligne 06

TVA DÉDUCTIBLE SI PRORATA DE DÉDUCTION RETENU :

Report du crédit antérieur : *ligne 21 décl. précédente*

+ TVA déductible sur achats

+ TVA déductible sur biens et services

+ TVA déductible sur investissements :

= Total TVA déductible : *lignes 7+ 8+ 9 + 10*

Ligne 07

Ligne 08

Ligne 09

Ligne 10

Ligne 11

RÉGULARISATIONS EXCEPTIONNELLES :

- Régularisation de TVA déductible ou TVA déjà retenue à la source

+ Reversement à effectuer : régularisation de TVA due

Ligne 12

Ligne 13

TVA À PAYER OU CRÉDIT :

+ TVA collectée : *ligne 5*

+ TVA déductible : *ligne 11*

- Régularisation : *ligne 12*

+ Reversement : *ligne 13*

= TVA à payer : *lignes 14 - 15 - 16 + 17*

Crédit de TVA

Remboursement demandé

crédit à reporter : *lignes 19 - 20*

Ligne 14

Ligne 15

Ligne 16

Ligne 17

Ligne 18

Ligne 19

Ligne 20

Ligne 21

SOLDE DE TVA À PAYER :

TVA à payer : *ligne 18*

+ TVA retenue à la source : (*entreprises collectrices seulement*)

= Montant à payer : *lignes 22 + 23*

Droit d'accise : (*pour information*)

Ligne 22

Ligne 23

Ligne 24

Ligne 25

RÉGULARISATION ANNUELLE DU PRORATA DE DEDUCTION (*Assujettis partiels*) :

Chiffre d'affaires taxable + exportations de l'exercice :

Chiffre d'affaires total réalisé au cours de l'exercice :

Prorata prévisionnel utilisé au cours de la période :

Prorata définitif de l'exercice :

Régularisation : = complément de TVA à payer

ou crédit de TVA :

Ligne 26

Ligne 27

Ligne 28

Ligne 29

Ligne 30

Ligne 31